



**HAL**  
open science

## Master Éducation et formation

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Éducation et formation. 2015, École nationale de formation agronomique de Toulouse - Auzeville - ENFA. hceres-02041314

**HAL Id: hceres-02041314**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041314>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Enseignement et formation pour l'enseignement agricole et le développement rural

- Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>.*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, évaluation des formations et diplômes

---

<sup>1</sup> Le président du HCERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Établissement déposant : Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse (ENFA)

Le Master Enseignement et formation pour l'enseignement agricole et le développement rural est dispensé à l'Ecole nationale de formation agronomique de Toulouse. La formation est organisée en cursus temps plein. Les étudiants ont la possibilité, depuis 2011, d'accéder à ce master par la FOAD pour les 3 options.

Les connaissances et compétences attendues, présentées dans chacune des « options » Métiers de l'enseignement agricole (EA) et Métiers de l'ingénierie de formation et du conseil en développement professionnel (IF) s'appuient sur le référentiel métier, propre à chacune d'entre elles. Pour ce qui concerne « l'option » Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation (RE), les compétences relèvent de la capacité d'analyse, de la capacité à être autonome dans la mise en œuvre, et de la capacité à collaborer.

L'architecture du master est organisée en tronc commun M1 ouvrant sur 3 options EA, IF et RE avec une part d'adaptation des cursus en fonction du projet d'insertion professionnelle de l'étudiant (pour RE notamment). Les passerelles entre les options du master sont connues et activées, mais l'une d'entre elles manque de précision : celle qui permet d'orienter les étudiants ayant échoué à l'admissibilité aux concours.

## Avis du comité d'experts

La formation présente une bonne adéquation du cursus avec les objectifs de formation affichés. La proposition est de faire évoluer ce master MAAF vers un master MEEF. Les objectifs sont clairs : assurer la formation initiale des enseignants recrutés par le MAAF et la formation continue pour un public souhaitant évoluer dans sa carrière ou son avenir professionnel. Les orientations scientifiques et professionnelles contribuent à structurer des contenus appropriés aux métiers visés.

La formation est bien positionnée dans son territoire, bien intégrée et bénéficie d'un environnement scientifique et socio économique culturel de qualité. Il est mis en évidence l'appui des laboratoires à la formation de master et une contribution très spécifique de l'ENFA à l'offre de formation de la COMUE. Le laboratoire principal : UMR ENFA/Université de Toulouse 2 auquel viennent s'associer 3 autres laboratoires : UMR (MESR 1936 et MAAP 104), UMR EDB CNRS 5174 et UMR LEREPS EA 4212. Le master s'inscrit dans une offre de formation de second et de troisième cycle relevant de la compétence du MAAF et bénéficie de des sciences agrovétérinaires et agroalimentaires et des sciences des dynamiques territoriales et des espaces ruraux.

L'équipe pédagogique est plurielle (56 enseignants), composée pour près de la moitié d'enseignants-chercheurs, et pour l'autre moitié de professeurs de l'enseignement supérieur agricole et d'ingénieurs enseignants à temps plein, est sensibilisée à l'évaluation de la formation et à son analyse. Des actions concrètes de remédiation sont présentées à tous les acteurs pour une implication majeure dans l'évolution de la formation. Le pilotage est partagé. Il est assuré par un groupe composé du responsable du master, des responsables du M1 et du M2, de la directrice des études et le responsable des formations diplômantes et d'un personnel administratif (1 ETP).

Les effectifs sont faibles, passant de 28 inscrits en M1 et 30 en M2 en 2011 à 5 inscrits M1 et 39 M2 en 2013.

L'équipe pédagogique a fait l'analyse des variations et le constat :

- d'une forte dépendance à la préparation aux concours MAAF (peu de statistiques sur le sujet) ;
- d'un coût de la formation et la soutenabilité des parcours ;
- d'un public en activité professionnelle.

Il est affiché un bon taux de réussite de l'ordre de 90%, l'échec des 10% s'expliquant par l'abandon des étudiants en raison d'une charge de travail trop importante. Le taux de réponses à l'enquête d'insertion professionnelle est de 74% et montre que 75% des diplômés sont insérés dans le secteur d'emploi correspondant à la formation de master. Pour autant, 40% des structures les accueillant ne sont pas identifiées.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Une « option » du master prépare aux Métiers de la recherche et de l'expertise en éducation.</p> <p>Cette spécialité offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une variété de stages en laboratoires en cours de cursus ;</li> <li>- une adaptation au projet de l'étudiant (PIF) ;</li> <li>- un accompagnement attentif du mémoire de recherche de M2.</li> </ul> <p>Un tiers des enseignements est assuré par des enseignants-chercheurs</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation correspond aux stages proposés en M1 et M2.</p> <p>Certains éléments manquent pour définir plus précisément la place de la professionnalisation dans le master : par exemple, la place de la préprofessionnalisation dans le cursus, la place accordée (si elle existe) au dispositif EAP dans le cursus, l'argumentation pour un choix de stages massé ou filé, les outils pour l'accompagnement et le suivi du stagiaire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En M1 : deux stages, un stage collectif et un stage d'observation. Les objectifs semblent très ambitieux tels qu'ils sont présentés dans la période de ces deux semestres.</p> <p>En M2 : l'organisation de la mise en stage est bien décrite, les modalités de l'accompagnement pédagogique le sont moins (notamment outils dont dispose le conseiller pédagogique pour EA et pour RE).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Exclusivement sur la dimension enseignement agricole avec le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, l'Afrique subsaharienne, le Maghreb (échanges d'enseignants pour création de masters, formation de formateurs et co-encadrement de mémoires).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Pour ce qui concerne l'accès en M1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recrutement à partir de L3 mais les intitulés des formations ne sont pas identifiés ;</li> <li>- recrutement présenté comme diversifié mais pas de mise à niveau proposée ;</li> <li>- pas d'information, ni sur le nombre de candidatures, ni sur le taux de pression.</li> </ul> <p>Pour ce qui concerne l'accès en M2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'analyse sur le flux entrant</li> <li>- pas d'information sur le recrutement en M2 Parcours adaptés.</li> </ul> <p>Il existe des éléments concrets décrivant le dispositif de VAE et indiquant avec précision les modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de mise en œuvre pour le public concerné ;</li> <li>- d'accompagnement et de suivi de ce public pour les EC contribuant à leur prise en charge.</li> </ul> <p>Les passerelles sont bien identifiées exceptées celles pour les candidats ayant échoué à l'admissibilité aux concours.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Mise à disposition d'une plateforme pédagogique et un appui aux enseignants pour développer ces modalités sous la forme d'une cellule FOAD.</p> <p>Accompagnement du public en FOAD bien structuré et parfaitement opérationnel. Ces dispositions font l'objet d'un suivi et d'une analyse par l'équipe pédagogique en réponse aux évaluations faites par les usagers.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La validation des parcours est précise et mentionne plusieurs jurys dont la composition est ajustée à l'objet à valider :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jury de semestre ;</li> <li>- jury d'année ;</li> <li>- jury de soutenance de mémoire ;</li> <li>- jury de diplôme.</li> </ul>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Chaque étudiant dispose d'un e-portfolio destiné à l'évaluation de ses compétences pour l'obtention du C2i2e. Il se présente comme un lien pédagogique entre les enseignants et l'étudiant, et permet un suivi des acquisitions de l'étudiant au cours de son cursus.</p>
Suivi des diplômés	<p>Un service d'appui (DEFA) a pour objectif le suivi des cohortes, l'évaluation de la formation par les enseignants, l'évaluation de la formation par les étudiants. Le dossier est bien renseigné à partir des données collectées. En revanche il n'existe pas d'analyse concernant l'évolution du recrutement par la VAE : le nombre de dossiers diminue de 50% entre 2012 et 2013 et correspond respectivement à une validation du master pour 25 % du contingent en 2012 et 100% du contingent en 2013.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est opérationnel, sa mission est d'évaluer les programmes de formation et de vérifier l'adéquation aux besoins du secteur professionnel. Il se réunit une fois par an sans les partenaires extérieurs.</p> <p>Il propose des orientations, lesquelles sont traduites dans un plan d'actions destiné à être présenté aux différents acteurs, y compris les étudiants. Ces choix d'orientation sont présentés devant le Conseil de l'enseignement et de la vie étudiante et la DEVE.</p>

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une offre originale et adaptée aux besoins du secteur d'emploi.
- Une déclinaison en FOAD très opérationnelle.

### Points faibles :

- Pas de mise à niveau en M1.
- Manque d'information sur l'organisation globale de « l'option » EA.
- Modalités d'orientation peu décrites pour EA suite à l'échec aux concours.
- Pas d'information sur les parcours adaptés (mais il est constaté un flux entrant en master 2).
- Un conseil de perfectionnement réunit mais sans les partenaires extérieurs.

**Recommandations :**

- Renforcer l'accompagnement des stages en (EA).
- Etre attentif aux passerelles et mises à niveau pour le public à réorienter.
- Placer le master dans un continuum et concevoir la préprofessionnalisation en cycle Licence pour anticiper le positionnement de la formation dans le champ des formations MEEF.
- Organiser une réflexion sur l'ouverture à l'international pour le public étudiant.
- Mobiliser les partenaires extérieurs dans le cadre du fonctionnement du conseil de perfectionnement.

# Observations de l'établissement



Toulouse le 17 mars 2015

Service : Formations Diplômantes  
Dossier suivi par : N. Lasserre  
Poste :  
e-mail : Nicolas.lasserre@educagri.fr

Objet : Observations relatives au rapport d'évaluation  
du master « Enseignement et formation pour l'enseignement  
agricole et le développement rural » (EnFA)

La lecture du rapport appelle un complément d'information et une remarque de notre part :

- **Il est question à deux reprises des imprécisions sur le processus d'orientation des étudiants de l'option EA ayant échoué aux concours.** Cette analyse nous semble adaptée au système actuel de recrutement des enseignants avec un concours en fin de M1 et création d'un parcours adapté en M2 pour les étudiants ayant validé le M1 et échoué aux concours. Le master EnFA a été mis en place pour répondre au processus de mastérisation de la formation des enseignants à un moment où le concours était placé en M2. Le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (MAAF) n'a modifié son système de recrutement (concours en fin de M1) qu'en 2015. C'est la raison pour laquelle le master EnFA n'a pas évolué. Les dispositions mentionnées, c'est-à-dire l'adaptation des parcours pour les « reçus-collés » ou les entrants en M2 seront prise en compte dans le futur master « MEEF » qui va succéder au master EnFA dans le cadre de l'application de la dernière réforme au MAAF c'est-à-dire à la rentrée 2015.
- **La recommandation relative à la création d'un continuum licence-master** est difficile à mettre en œuvre par l'ENFA qui n'a pas la possibilité de délivrer de L3. Ce projet, important pour assurer un vivier de recrutement en M1, ne peut se faire qu'en partenariat avec les universités toulousaines.

Le Directeur de l'ENFA  
Emmanuel Delmotte

Emmanuel DELMOTTE